

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W21-603680

**60824**

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **11561**

Société : **Royal Air Maroc**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BELLAHA**

**Mylène**

Date de naissance : **01/11/1978**

Adresse :

Tél. : **0661858126** Total des frais engagés : **1.000 DHS**

Cadre réservé au Médecin



**3**

Date de consultation : **18/03/2024**

Nom et prénom du malade : **BELLAHA Mylène** Age : **46**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

**Suivi de grossesse**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attédocteur conseil de la Mutuelle.

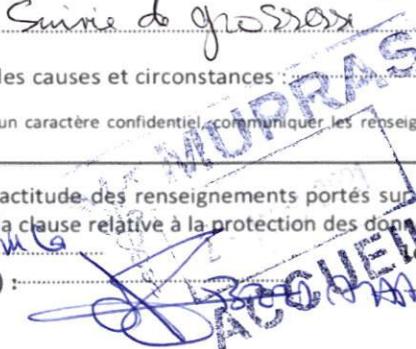
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

**Dr Amine BI**

**18/03/2024**

Signature de l'adhérent(e) :



## VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-603680

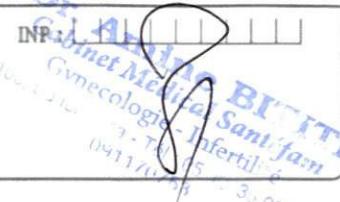
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : **11561**

Nom de l'adhérent(e) : **BELLAHA**

Total des frais engagés : **1.000 DHS**

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/2021	G		300 DA	INP :  Dr. Amine BENTI Cabinet Médical Sant'Jamil Gynécologue - Infertilité 105, Bd Ibn Sina - 1000 Tunis - Tunisie 0977100005 - 3000003

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Amine BENTI Cabinet Médical Sant'Jamil Gynécologue - Infertilité 105, Bd Ibn Sina - 1000 Tunis - Tunisie 0977100005 - 3000003	18/03/2021		700 DA

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## VOLET ADHERENT

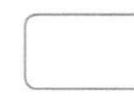
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 
				MONTANTS DES SOINS 
				DEBUT D'EXECUTION 
				FIN D'EXECUTION 
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 
				MONTANTS DES SOINS 
				DATE DU DEVIS 
				DATE DE L'EXECUTION 

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

DOCTEUR AMINE BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de Paris  
Hôpital Cochin, Port - Royal  
Praticien attaché à l'Hôpital International Cheikh Khalifa  
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE  
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical Santéfam  
100, Boulevard Ibn Sina Casablanca  
Fixe : + 212 522 36 03 03  
Portable : + 212 661 79 18 39  
aminebititi@gmail.com

Casablanca, le 18 Mars 2021

Madame BELLAHA MYRIAM

**Note d'honoraires**

Consultation : ..... 300 Dh  
Echographie obstétricale morphologique:..... 700 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... 1000 Dh  
**Mille dirhams**

*D. Amine BITITI  
Cabinet Médical Santéfam  
Gynécologie, Infertilité  
100, Bd Ibn Sina - Tel : 05 22 36 03 03  
0411 79 18 39*

*Le Docteur BITITI Amine est inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Grand Casablanca sous le numéro : 10 751. ICF : 002155120000023, IF : 15225929  
Paiement par chèque accepté.*

# Docteur Amine BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris  
Hôpital COCHIN - Port Royal  
Praticien attaché à l'Hôpital Universitaire Internationale Cheikh Khalifa  
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE  
SPECIALISTE EN MEDECINE DE LA REPRODUCTION



## Cabinet Médical santéfam

100, Boulevard Ibnou Sina Casablanca  
Fixe : + 212 522 36 03 03  
Portable : + 212 661 79 18 39  
aminebititi@gmail.com

## Echographie obstétricale du 18/03/2021 (2ème trimestre)

Examen réalisé sur un échographe General Electric Voluson E8 RSA mis en service le 01/10/2017

Voie d'examen : abdominale. Conditions de l'examen : bonnes.

**BELLAHA MYRIAM** née le 04/11/1979 (41 ans)

Mr BERRADA MOUHSINE

Groupe sanguin : O positif. Taille : 164 cm

Indication : Dépistage 2ème trimestre.

DDR : 15.10.2020 DDG théorique : 29.10.2020

**DDG : 29.10.2020**

soit un terme théorique de 22 SA

soit un terme de **22 SA**.

## Anamnèse

Gestité : 1, Parité : 0

## Antécédents

familiaux

RAS

médico-chirurgicaux

Ryste du cou

gynécologique

CINE 2 Mini-conisation en 2013 suivie d'une LIP

## Grossesse en cours

Clarté nucale : 1.45 mm. Longueur Cranio-caudale : 67.39 mm .

DPNI : T21, T18,T13 négatif

Toxo nég et chat à la maison

## Foetus Unique

### Présentation

Céphalique, dos en arrière.

### Vitalité

- Activité cardiaque : présente et régulière.  
Fréquence cardiaque : 141 bpm .
- Mobilité : Mouvements actifs présents et spontanés.

### Biométries

diamètre BIPIriétal :

57.14 mm



86eme percentile (CFEF2006)

Périmètre Crânien :

203.89 mm



84eme percentile (CFEF2006)

Périmètre Abdominal :

177.99 mm



67eme percentile (CFEF2006)

Fémur :

40.45 mm



85eme percentile (CFEF2006)

Poids estimé +/-15% :

535 g



85eme percentile (CFEF2014)

### Morphologie

**Crâne** : La boîte crânienne a une forme normale.

**Structures cérébrales** : Structures médianes en place. On visualise le cavum du septum lucidum. Les ventricules cérébraux sont d'aspect\* normal. Le cervelet et la grande citerne sont d'aspect normal.

**Face**: continuité de la lèvre supérieure.

**Thorax** : Les aires pulmonaires sont homogènes.

**Coeur** : Coeur en position normale. Présence de 4 cavités équilibrées. Les gros vaisseaux sont normalement posés et d'aspect habituel. Il n'y a pas d'anomalie du rythme cardiaque.

**Paroi abdominale** : Paroi antérieure fermée.

**Appareil digestif** : Estomac en place, de taille normale. Intestin d'aspect habituel.

**Appareil urinaire** : Vessie de taille et d'aspect normal. Les 2 reins sont en place, d'aspect habituel. Absence de dilatation des cavités pyélocalicielles.

**Rachis** : Suivi sur toute sa longueur, sans défaut de fermeture décelable.

**Membres** : Les quatre membres sont vus sur leurs différents segments.

Doppler ombilical

IP :

IR : 0.78

## Annexes

Liquide Amniotique de volume normal pour le terme.

Placenta : fundique.

Cordon : 3 vaisseaux au cordon.

**Col :** Longueur : 41.7 mm L'orifice interne est fermé.

## Conclusion

Bonne vitalité fœtale.

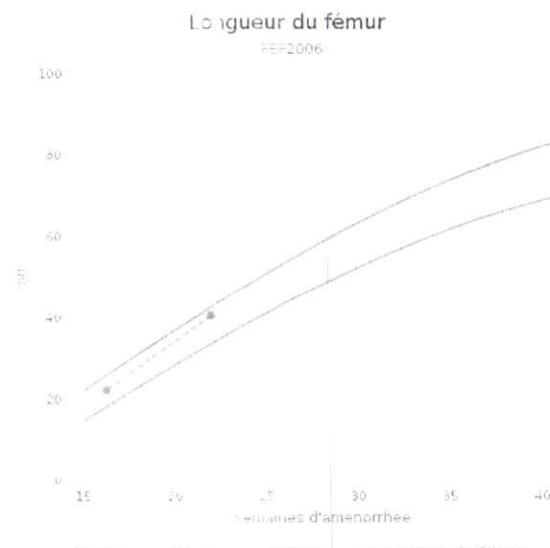
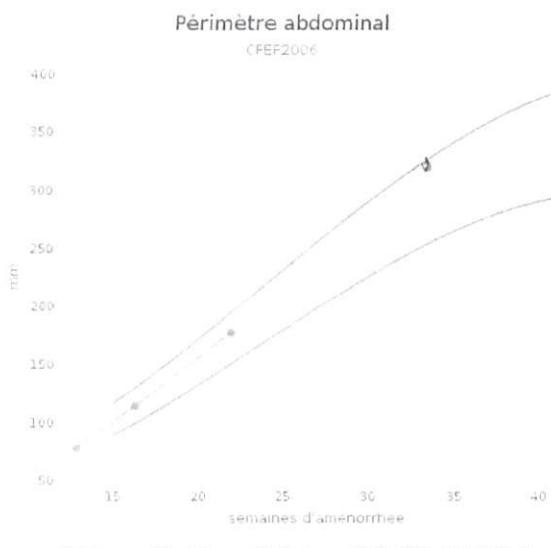
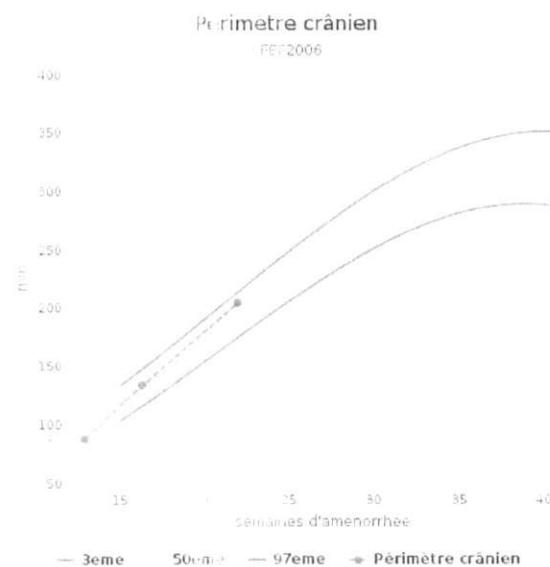
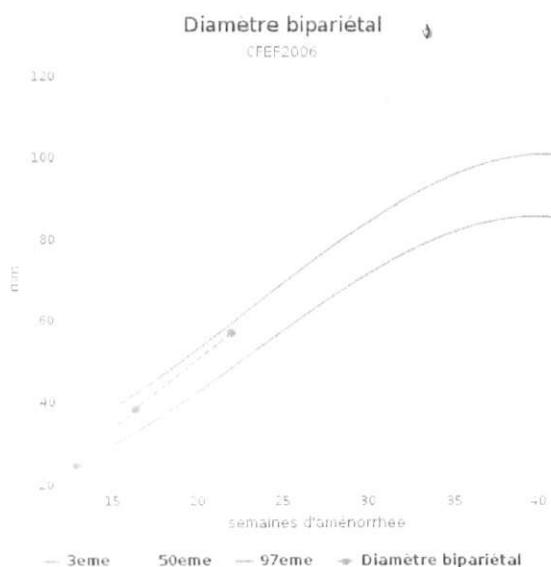
Croissance fœtale satisfaisante pour le terme.

Absence d'anomalie morphologique décelable ce jour, étant donné les conditions d'examen.

Placenta normalement inséré, liquide amniotique en quantité normale.

Docteur Amine BITITI  
Spécialiste en Gynécologie - Médecin généraliste  
Centre Médical du Maroc  
Rue Hassan II, Casablanca  
Téléphone : +212 33 99 11 11

\*Par le mot "aspect" on entend que l'opérateur a examiné une structure ou un organe. Dans le compte rendu, une mention de type « structure d'aspect habituel » signifie que cette structure a été vue et a paru normale à l'examinateur. Dans la majorité des cas, il y a concordance entre le résultat du dépistage échographique et l'état de santé de l'enfant. Cependant, comme pour tout dépistage, des faux négatifs sont possibles : une structure considérée comme vue et normale à l'échographie peut s'avérer en réalité absente ou anormale. Des faux positifs sont également possibles : une structure considérée comme non vue ou anormale à l'échographie peut s'avérer en réalité présente ou normale.



Poids foetal estimé

CFEP2014

44

